

**L'influence de l'environnement**  
pouvant continuer de peser  
sur le choix de l'enfant

**L'âge de l'enfant**  
le changement sera de plus en  
plus difficile l'âge avançant  
(la stabilité manuelle pour écrire  
étant fixée vers 5-6 ans)

**ASPECTS À CONSIDÉRER  
AVANT D'ACCOMPAGNER  
(OU PAS) UN ÉVENTUEL  
CHANGEMENT DE MAIN**

**La motivation de l'enfant**  
nécessaire pour soutenir cette  
démarche de changement

**Les aspects normés du bilan**

- quel état de la latéralité de l'enfant (usuelle, spontanée et neurologique) ?
- quelles différences de performances entre les deux mains lors des différentes épreuves ?